

## **Prise de Position du Collectif 2 Septembre 2020**

Il a fallu une soixantaine d'années pour l'édification du temple du savoir et de la compétence que fut Me. Monferrier Dorval. Éminent juriste, Me Dorval s'est hautement illustré dans sa profession d'avocat et dans sa passion de la transmission de son savoir à de nombreuses générations de jeunes haïtiens.

64 ans pour se poser haïtien valeureux patriote.

En un rien de temps, de sordides voyous planifient et l'assassinent aux fins de leurs macabres ambitions.

LE COLLECTIF DU 4 DECEMBRE et SES ALLIES s'inclinent profondément devant la dépouille de cet homme de référence.

LE COLLECTIF DU 4 DECEMBRE et SES ALLIES se révoltent devant ce crime odieux et condamnent les commanditaires comme les exécutants responsables de cet assassinat.

Justice est dûe à Me Dorval

Justice est dûe à toutes les trop nombreuses victimes de violence et d'homicide.

Que les responsables d'Etat assument, enfin, ce minimum de leurs devoirs légaux.

De leur côté, convaincus dans leur lutte pour l'établissement d'un état de droit, le Collectif 4 décembre et ses alliés, sans être naïfs et dupes, s'attendent à ce que justice soit, un jour, rendue.

Ils présentent tant en leurs noms qu'en celui de la Société Civile saine et patriote d'Haïti, leurs sympathies :

à la famille de cet éminent juriste que des incultes nous ont ravi,  
aux avocats de l'ordre dont Me. Dorval était le bâtonnier,  
aux étudiants auxquels a ainsi été enlevée la chance d'acquisition de certaines valeurs édifiantes et immuables,  
et finalement à tous les citoyens haïtiens dignes de l'être.

Que l'âme de Me. Monferrier Dorval repose en paix !

Que triomphe la Justice !

Que vive Haïti !



**Jean-Robert Argant**  
Coordonnateur Général